

ACR 2018 : La médiation active. Accompagner les entreprises pour un meilleur accès à l'emploi des personnes vulnérables privées d'emploi

Fiche technique

Secteurs

Social et Médico-social

Public

Encadrant.e.s techniques et conseiller.e.s en insertion professionnelles en SIAE idéalement en binôme.
Lors de la matinée de la dernière journée la présence de la direction et/ou de l'encadrement intermédiaire est requise.

Durée

5 jours

Organisme de formation

☞ Fédération des acteurs de la solidarité PACA CORSE

Date limite d'inscription

17/09/2018

Lieux & dates

☞ Groupe 1

DEP 13 - inscriptions ci-contre

☞ Groupe 2

DEP 06 - inscriptions ci-contre

Interlocuteur Unifaf

Ana-Maria CESUR

ana-maria.cesur@unifaf.fr

04 91 14 05 49

Interlocuteur OF

Agnès BODET

agnes.bodet@federationsolidarite.org

04 96 11 06 15

Contexte

La Fédération des acteurs de la solidarité PACA Corse regroupe de nombreuses associations des secteurs de l'hébergement, de l'asile et de l'insertion par l'économique. Elle soutient de nombreuses initiatives dans le domaine de l'accompagnement vers l'emploi et les structures font preuve de nombreuses pratiques positives.

L'accompagnement vers l'emploi des personnes en grande difficulté sociale, tel qu'il est traditionnellement mis en œuvre, tend à considérer que la personne ne correspond pas aux attentes des entreprises. On aurait d'un côté des entreprises hyper rationnelles, avec des besoins identifiés de manière objective et pragmatique, et de l'autre des demandeurs d'emploi cumulant de nombreuses failles qu'il s'agirait alors de combler.

Or, plusieurs études tendent à montrer que les difficultés de recrutement des entreprises, notamment des TPE/PME, proviennent notamment d'une non-maîtrise des processus de recrutement et d'intégration des nouveaux salarié.e.s. Cette difficulté ayant elle-même des conséquences en termes de sélectivité, il semble intéressant de penser la relation, voir l'accompagnement, que pourraient proposer les professionnel.elle.s aux dites entreprises.

De même, considérer la personne comme étant à priori « inemployable en l'état », quelle que soit la situation de travail, tend à nier le poids du contexte. Cette conception de l'accompagnement revient à proposer des parcours linéaires, par étapes. Il s'agirait alors, dans un premier temps, de lever les fameux « freins périphériques », puis d'activer la recherche d'emploi à proprement parler. Pour autant, ne serait-il pas possible d'appréhender les choses autrement ? Et si le travail participait en réalité à l'amélioration de la situation de la personne ? S'il était à considérer comme un outil et non une fin en soi ? Dans ce cas, l'accompagnement de ces personnes doit-il revêtir une modalité particulière ? C'est à toutes ces questions que cette formation invite à réfléchir.

Objectifs

- ☞ Interroger sa posture professionnelle ;
- ☞ Connaître les principes et leviers relatifs à la médiation active ;
- ☞ Savoir intégrer et adapter ces principes aux outils utilisés ;
- ☞ Accroître les opportunités de mise en situation professionnelle en entreprise des salarié.e.s en insertion ;
- ☞ Développer la qualité et la quantité des coopérations avec les employeurs et les salariés sur la médiation active ;
- ☞ Participer à la création d'une culture partagée.

Prérequis

Inscriptions, cliquez ou copiez/collez les liens suivants :

Bouches du Rhône (13) : <https://www.inscription-facile.com/form/pSElosklhrI4GXD93hPA>

Dates :

26/09/2018

27/09/2018

07/11/2018

09/01/2019

20/03/2019

Alpes Maritimes (06) : <https://www.inscription-facile.com/form/hXdTdJLz5hTgNyECarVH>

Dates :

25/09/2018

26/09/2018

08/11/2018

10/01/2019

21/03/2019

Contenu

Jour 1

Les fondamentaux de la médiation active

Les mises en situations professionnelles

Jour 2

S'appuyer sur et valoriser l'existant

Diversification et exploitation des mises en situation professionnelles

Jour 3

Prospection et négociation avec les entreprises

Médiation active et freins périphériques

En intersession : Chaque participant.e met en œuvre les actions et leviers à sa convenance, plus spécialement sur la prise de contact avec des entreprises et sur l'accompagnement des salariés sur des temps de médiation active.

Jour 4

Accompagnement sur le terrain

Mutualisation et formalisation

En intersession : Selon le plan d'action propre à chacun.e

Jour 5

Vers un projet de structure ?

Conditions de réussite et évaluation